



travaux du propriétaire empêchant activité professionnelle

Par **thired**, le **02/07/2021** à **17:35**

bonjour,

je loue une piece de 20m2 pour mon activité en autoentreprise de soins, je suis praticienne massage bien etre et soin energetiques, dans une maison qui vient d etre vendue.

l'usage de cette maison est purement professionnel, personne n'y habite, nous sommes plusieurs à louer des pieces pour nos activités professionnelles de soins. Le futur nouveau propriétaire, l'acte de vente se signe semaine prochaine, vient de nous avertir par message vocal qu'il y aurait des travaux du 15 au 30 juillet (cloisons a casser et a remonter notamment) afin de remodeler comme il le souhaite les espaces du rez de chaussée et 1er etage. il m'informe par sms que les ouvriers retenus m'appelleront la veille de leur venue pour preciser leurs heures. il me demande de ne pas "charger" mon agenda de rendez vous voir de fermer si je peux.

Hors je n'ai pas les moyens de m'arreter pour lui faire plaisir, la saison estivale etant essentielle a mon activité, surtout apres les fermetures covid!!! je ne peux pas perdre 15 jours de chiffre d'affaires!!! il me propose "grand prince" si je ferme de me reduire le loyer au prorata soit 150€ !!!.. sauf que la perte de mon chiffre d'affaire previsionnel est autrement plus elevee!!! (j'ai deja 16 rdv de booker dans ces dates, ca va en plus me rajouter du travail administratif par sa faute que d'annuler ou de deplacer les rendez vous) quoiqu'il en soit, que je ferme ou non je ne vais pas pouvoir travailler par sa faute : le bruit etant incompatible avec des massages detentes!!!! au secours!!!

Que puis je faire? un ami me dit que je n'ai pas un bail "commercial" dont c'est mort, pourtant mon bail precise "la destination des lieux loués : activités de soins "

je lui ai demandé s'il etait enclin a envisager:

- remise totale du loyer soit 300€

- et compensation financiere a hauteur de 50% de l'activité deja bookée soit 16 rdv forfaités à 60€ soit $16 \times 30 = 480€$ ou la remise totale du loyer d'aout

il ne me repond pas!!!!

merci d'avance de vos avis eclairés